



ARRETE
portant occupation du domaine public

N° 118/2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TRUCHTERSHEIM

- VU** le Code de la Route, notamment ses articles R110-1, R 411-5, R 411-8 et R 411-20 ;
VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-5 et R.2213-1 ;
VU le Code de la voirie routière ;
VU l'Arrêtés Municipal du 29 septembre 2021 relatif à la lutte contre le bruit,
VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, ensemble les textes qui l'ont modifié et complété ;
VU Le règlement de la fête foraine établi le 10 mai 2023

CONSIDERANT que l'implantation d'une fête foraine dans la commune de Truchtersheim nécessite la mise en place de mesures d'occupation du domaine public spécifiques;

ARRETE

ARTICLE 1 : La fête foraine sera ouverte au public **du vendredi 21 août au mercredi 26 août 2026 inclus** et sera implantée :

- Sur le parking de l'Espace Terminus sis place de l'Ancienne Gare
- Sur le parking du Crédit mutuel sis rue du Feu
- Sur la place du Marché
- Rue de l'Amitié

ARTICLE 2 : Chaque jour, la foire débutera à **14h** et devra fermer son activité à **22h** au plus tard, à l'exception du dimanche **23 août 2026** où les horaires seront étendus de **10h à 23h**.

ARTICLE 3 : La sonorisation des attractions ne devra en aucun cas être de nature à troubler la tranquillité du voisinage.

ARTICLE 4 : Les forains prendront toutes les mesures de sécurité prévues par la réglementation en matière d'équipement recevant du public, afin de garantir la sécurité des personnes et la préservation des biens et équipements.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M. le COMMANDANT de la BRIGADE de GENDARMERIE de TRUCHTERSHEIM cob.truchtersheim@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- LE SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS -arretes@sis67.alsace
- M. Régis STADELWIESER - RESPONSABLE du COMITE D'ORGANISATION du MESSTI de TRUCHTERSHEIM rstadel@yahoo.fr
- FORAINS
- AFFICHAGE et ARCHIVES

FAIT à TRUCHTERSHEIM, le 16 JUILLET 2026

Le Maire,
Justin VOGEL